



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://www.chez-albert.fr/Legre-Mante-acide-et-amertume.html>

Industrie, morne plaine

Legré-Mante, acide et amertume

- Contre-jour - Société -



Date de mise en ligne : mercredi 14 décembre 2011

Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Des luttes passées, il ne reste aujourd'hui que quelques tags délavés : « Escrocs », ou encore « Chez nous », inscrit en rouge sur le panneau d'entrée de l'usine, avenue de la Madrague-Montredon, Marseille 8e. Ultimes vestiges d'un bras de fer qui dura plusieurs mois. Ci gît Legré-Mante, unique fabricant français d'acide tartrique, 1784-2009. Bientôt, les panneaux disparaîtront eux aussi, pour laisser la place à d'autres. Ceux du permis de construire accordé il y a moins d'un mois au projet Cap Marin, un ensemble de logements haut de gamme porté par la société Oceanis, filiale du groupe Equalliance. Un scénario que les 48 salariés de Legré-Mante avaient prédit dès les premiers jours de leur mobilisation.

Tout commence par un mauvais pressentiment, qui se concrétise brutalement le 23 juillet 2009, par une décision du tribunal de commerce : l'usine est placée en liquidation judiciaire. La faute à la concurrence chinoise, argumente à l'époque les propriétaires, la famille Margnat. La faute à une vue sur mer un peu trop belle, rétorquent les salariés, pas dupes : les 23 hectares du site, en partie boisés, offrent une vue plongeante sur la Méditerranée. Pour dénoncer cette situation et défendre leurs emplois, les ouvriers décident d'occuper l'usine. Des actions en justice sont menées, un repreneur est un temps espéré, en vain : en décembre, la liquidation judiciaire est confirmée. L'usine est évacuée par les CRS, les salariés priés d'aller travailler ailleurs. Et le terrain vendu à un promoteur immobilier.

Vous n'apprendrez rien sur le sujet à Françoise de Boisfleury, née Rostan d'Ancezune. « La comtesse », comme la surnomme affectueusement les habitants du quartier, est ici sur ses terres. Sa Madrague, elle la porte haut en verbe, envers et contre tout. Y compris quand il s'agit de défendre l'usine. « *J'ai toujours connu l'usine, raconte-t-elle. Je me promenais dans la pinède au-dessus du site, quand j'étais petite.* » Avant d'être Legré-Mante, les lieux étaient propriété de sa famille. « *Mes ancêtres sont arrivés ici de Saint-Domingue, en 1780, explique-t-elle. Ils ont acheté 3 000 hectares de Callelongue à la campagne Pastré, et cela comprenait toute la Madrague. A cette époque, l'usine était la campagne du Chevalier Roze, le héros de la peste sous Louis XV.* » Les vestiges de cette époque ponctuent toujours le site aujourd'hui, côtoyant les ateliers et autre cheminée d'industrie. Lors de l'occupation des salariés, la comtesse, qui avait gagné leur sympathie, avait ainsi pu revoir la maison de ses aïeux. Celle-ci sera détruite avec l'ensemble des installations, pour laisser la place aux futures habitations.

« Quand on sait ce que coûte le mètre carré ici »

« *Je ne suis pas passéiste, je savais qu'un jour, l'usine n'existerait plus, assure Françoise de Boisfleury. On était en zone Seveso 2, c'était aussi trop polluant. Et puis quand on sait ce que coûte le mètre carré ici... Ce qui me révolte, c'est la façon dont ils ont traité les ouvriers. Les gens d'ici pensent que c'est une affaire immobilière. Et je pense comme eux !* » Derrière elle, c'est une grande partie des habitants du quartier qui s'est engagée pour l'usine. Une pétition a circulé, en vain. « *On a même demandé au conseil général de préempter la partie haute du terrain pour le rattacher au futur parc national des calanques, mais ça n'a pas marché, raconte Yves Galtier, vice-président du CIQ [1] de la Madrague. On a bien vite compris qu'avec un terrain de la sorte, c'était couru d'avance...* »

Depuis la décision définitive de liquidation, le CIQ s'est concentré sur le projet immobilier. « *En avril, il y a eu une réunion entre le promoteur et les habitants qui s'est mal passée, raconte-t-il. On allait se retrouver avec des barres d'immeubles en R+4 en bord de route ! On a proposé des restructurations et on a obtenu des avancées.* » Cap Marin, ce sera tout de même 280 logements plus 34 terrains à bâtir pour des villas sur mesure. En bord de mer, sur un terrain également vendu avec l'usine, un projet de six « *maisons de pêcheurs* », lui, est toujours en discussion.

Mais d'ores et déjà, lors de la dernière réunion publique organisée dans le quartier fin novembre, le projet a reçu un meilleur accueil. « *On va créer une contre-allée pour les magasins en bas des bâtiments. On a obtenu des prolongations de rues et des toits en tuile, pour une meilleure intégration en coeur de village. Le promoteur va aussi*

céder à la ville, pour un euro symbolique, un local en bordure du projet pour y faire un lieu de mémoire sur le quartier », détaille Yves Galtier. Il y a bien eu quelques personnes dans le public pour lancer que l'usine aurait pu être sauvée. « Dans le coeur de beaucoup de gens de la Madrague, cette usine est toujours présente, assure Yves Galtier. Mais ça fait vingt ans que je suis là et on assiste quand même à un renouveau de population qui boboïsent la Madrague. Ils ne se sentent pas concernés par cette histoire... »

Tout comme les futurs locataires de Cap Marin, qui débarqueront après la bataille. Les travaux doivent débuter en mars par une année de dépollution du site, dont les sols sont plombés de métaux lourds. Coût estimé : plus de 12 millions d'euros, portés à la fois par les anciens propriétaires et par le promoteur. Les bâtiments devraient sortir de terre d'ici trois ans, pour un prix au mètre carré oscillant entre 3 200 et 7 000 euros le mètre carré pour les appartements des derniers étages.

Photos [Sophie Roques](#), licence Creative commons, et Frédéric Legrand, copyright Chez Albert

[1] Comité d'intérêt de quartier